

RAPPORT D'EXPERTISE

Madame, Monsieur,

L'expertise du véhicule en référence a été traitée par différence des valeurs.
Nous sommes donc conduits à vous adresser un exemplaire de notre rapport.
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

GESTION DES ACCIDENTS AUTO

Unité de Gestions Cartes Grises
Batiment ODYSSEE
79081 NIORT CEDEX 9

VEHICULE : Voiture particulière Genre : VP Immatriculation : GB-063-YY Carrosserie : CI Marque : RENAULT En. : G Modèle : CLIO V Clio 1.5 Blue dCi - Puiss. : 5 CV Type : M10RENVDP64F967 Couleur : Blanc vernie N°de Série : VF1 RJA006 68142498 1ère mise en circ. le : 23/09/2021 Kilométrage : 79 772 Km (relevé) / Km (retenu) PTAV : 1.17 T PTAC : 1.70 T Usures des pneus : AVG: 30%, AVD: 30% ARG: 20%, ARD: 20% Date de validité du contrôle technique : 23/09/2025 Equipements : Roue de secours "galette" (option), Blanc Glacier (option).	EMETTEUR DE LA MISSION : Société SMABTP 8, Rue Louis Armand CS 71201 75015 PARIS 15
	LESE : Société CREATIS 39 RUE GEORGES JACQUELIN 76620 LE HAVRE Téléphone : 06.76.84.92.30

Véhicule examiné avant travaux le 21/05/2025 . Etait présent pour le BCA Monsieur BERZIN THIBAUD.

PIECES COMMUNIQUEES : Ordre de mission (original), Constat amiable (copie), Facture d'entretien récente (copie), Carte grise (copie).

SINISTRE CONSTATE : collision avec un véhicule

DOMMAGE IMPUTABLE : collision avec un véhicule Choc à l'avant droit à 45°

Le montant de la réparation des dommages apparents imputables au sinistre ressort à au moins 24 093,00 € TVAC (20 077,50 € HTVA). Il dépasse significativement la valeur avant sinistre du véhicule.

EVALUATION EN PERTE TOTALE :

Valeur avant sinistre à dire d'expert : 11 500,00 € TVAC (9583,00 € HTVA)

Nous avons procédé à un appel d'offres auprès de professionnels du négoce des véhicules accidentés pour la vente éventuelle du véhicule en l'état. La meilleure offre émane de : Société INDRA 80, rue Condorcet CS 30112 40064129600076 38090 VILLEFONTAINE CEDEX Téléphone : 04.74.27.34.00 .

Le propriétaire a accepté de céder son véhicule à SMABTP.

Véhicule économiquement irréparable

Les dispositions des articles L 327-1 et L 327-2 du Code de la Route s'appliquent.

Ce véhicule est techniquement réparable au sens du deuxième alinéa de l'article R 327-2 du Code de la Route.

Nous avons informé de nos conclusions M CREATIS, assuré, le 22/05/2025 à 14:20.

Le véhicule entre dans le cadre de la procédure des Véhicules Endommagés (VGE, articles L 327-4 et L 327-5 du code de la Route), nous n'avons pas effectué le suivi de remise en conformité.

TVA récupérable = Non

Le bon d'enlèvement vers l'épaviste a été réalisé le 23/05/2025.

BERZIN THIBAUD
Expert en automobile
Agrément n°004574-VE

LIEU D'EXAMEN :

Garage PHILIPPE
50 ROUTE D OUDALLE
76700 GONFREVILLE L'ORCHER
Téléphone : 02.35.45.86.94 Télécopie : 02.35.47.41.84

EPAVISTE RETENU :

Société INDRA
80, rue Condorcet
CS 30112
40064129600076
38090 VILLEFONTAINE CEDEX
Téléphone : 04.74.27.34.00

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T
C	PLANCHE DE BORD	1 155,18	1	2
C	PROJECTEUR G G	999,27	1	2
C	PROJECTEUR D D	999,27	1	2
C	CONDENSEUR DE CLIMATISATION	766,29	1	2
C	PARE-BRISE	707,61	1	2
C	CALCULATEUR D'AIRBAGS	562,40	1	2
CP	PARE-CHOCS AV	543,66	1	2
C	RADIATEUR DE REFROIDISSEMENT SUPPLEMENT	527,63	1	2
C	RADIATEUR DE REFROIDISSEMENT MOTEUR	527,63	1	2
C	RADIATEUR ADDITIONNEL	527,63	1	2
C	MOTOVENTILATEUR	495,59	1	2
C	FACADE AV	484,05	1	2
C	AIRBAG PASSAGER	346,24	1	2
C	AIRBAG CONDUCTEUR	339,06	1	2
CP	CAPOT-MOTEUR	331,98	1	2
CP	LONGERON AV D D	313,08	1	2
C	VOLET INFERIEUR DE FACADE AV	305,88	1	2
C	TRAVERSE DE PARE-CHOCS AV	272,81	1	2
CP	AILE AV G G	257,86	1	2
CP	AILE AV D D	257,86	1	2
C	DEFLECTEUR DE PARE-CHOCS AV	220,93	1	2
C	BRIN ENROULEUR DE CEINTURE AV G G	188,21	1	2
C	BRIN ENROULEUR DE CEINTURE AV D D	188,21	1	2
CP	LONGERON AV G G	185,63	1	2
C	BUSE D'ENTREE D'AIR DE RADIATEUR DE REF	180,02	1	2
C	GUIDE D'AIR CENTRAL DE PARE-CHOCS AV	161,05	1	2
C	INSONORISANT D'AILE AV D D	143,28	1	2
CP	FIXATION D'AILE AV D D	142,71	1	2
C	PARE-BOUE AV D D	137,25	1	2
C	ROULEMENT DE ROUE AV D D	130,24	1	2
C	BRAS DE SUSPENSION AV D D	127,83	1	2
C	EMBLEME DE MARQUE AV	126,89	1	2
C	GUIDAGE D'AIR DE RADIATEUR DE REFROIDIS	107,48	1	2
C	GRILLE DE PARE-CHOCS AV	104,55	1	2
C	CALANDRE	104,55	1	2
C	AMORTISSEUR AV D D	96,04	1	2
C	ENJOLIVEUR DE CALANDRE	94,83	1	2
C	RESERVOIR DE LAVE-VITRE AV	94,73	1	2
C	LOT DE DEFLECTEURS DE PARE-CHOCS AV	87,63	1	2
C	LOT DE GUIDES D'AIR DE PARE-CHOCS AV	82,02	1	2
F	RECHARGE DE CLIMATISATION	80,00	1	2
C	GUIDE D'AIR DE CALANDRE	79,72	1	2
C	LOT D'OBTURATEURS DE PROJECTEURS ANTIBR	71,53	1	2
C	TIRANT DE FACADE AV	69,26	1	2
C	DURITE DE SORTIE DE RADIATEUR DE REFROI	69,24	1	2
C	SERRURE DE CAPOT-MOTEUR	68,08	1	2
C	DEFLECTEUR INFERIEUR DE RADIATEUR DE RE	67,66	1	2
CP	CHARNIERE G DE CAPOT-MOTEUR G	62,21	1	2

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T
CP	CHARNIERE D DE CAPOT-MOTEUR D	62,21	1	2
C	ABSORBEUR DE PARE-CHOCS AV	31,94	1	2
F	AGRAFES,NECESSAIRE DE FIXATION	15,00	1	2
C	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT	13,00	1	2
C	PLAQUE D'IMMATRICULATION AV	11,50	1	2
F	ERD, ENLEVEMENT RECYCLAGE DECHETS	10,00	1	2
F	APPLICATION ANTI GRAVILLONNAGE	8,00	1	2
C	APPLICATION SERTISSAGE	8,00	1	2
C	APPLICATION CORPS CREUX	5,00	1	2
T	VEHICULE POUR CONTROLE MISE AU BANC		1	2
T	CIRCUIT DE CHARGE CONTROLE		1	2
T	CONTROLE GEOMETRIE / TRAINS ROULANTS		1	2
T	CONTROLE CHASSIMETRIE / SOUBASSEMENT		1	2
T	ESSAI ROUTIER		1	2
T	PASSAGE VALISE DIAGNOSTIC		1	2
T	RADAR DE DISTANCE INITIALISATION		1	2
T	RADAR DE DISTANCE REGLAGE		1	2
T	PROJECTEURS G, D REGLAGE		1	2
T	CAMERA DE RETROVISEUR INTERIEUR REGLAGE		1	2
T	CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT VIDANGE		1	2
T	ELEMENTS DE REDRESSAGE POSE		1	2
T	TRAINS AV, AR CONTROLE		1	2
T	VEHICULE POUR RESTRUCTURATION MISE AU B		1	2
R	VERINAGE		1	2
R	DOUBLURE DE PIED AV D REMISE EN ETAT D		1	2
P	DOUBLURE DE PIED AV D PEINT. CLASSE 2 D		1	2
T	RENFORT DE PARE-CHOCS AV ECHANGE		1	2
T	CAPOT-MOTEUR REGLAGE		1	2
T	CALCULATEUR D'AIRBAGS VERROUILLER/DEVER		1	2
D	ECHANGEUR AIR-AIR DEPOSE/POSE		1	2
D	GROUPE MOTOPROPULSEUR DEPOSE/POSE		1	2
T	BOITE DE VITESSES VIDANGE		1	2
T	CIRCUIT DE CLIMATISATION MISE A NIVEAU		1	2
T	CIRCUIT HYDRAULIQUE D'EMBRAYAGE PURGE		1	2
T	ESSAI PROLONGE SUR ROUTE CONTROLE		1	2
P	PEC Peinture choc 1		1	2

MAIN D'OEUVRE

	T1	T2	T3	Peinture
Dép. Chgt. Ctrl.	15.8	21.7	23.7	
Redressage		3.0		
Total Heures	15,8	24,7	23,7	8.7
Taux Horaire	75,00	75,00	75,00	75,00
Forfait	113,00			

MONTANTS

MAIN D'OEUVRE		5 580,50
PIECES	(tva 20,00%)	14 044,41
INGREDIENTS DE PEINTURE	(52,00 €/H)	452,40
TOTAL HTVA		20 077,31
MONTANT DES TRAVAUX TVAC (1)		24 092,81

OPERATIONS NON DETAILLEES

0,19



MONTANT DES TRAVAUX RETENU	24 093,00
-----------------------------------	------------------

TEMPS NECESSAIRE AU REMPLACEMENT 10 jours

Tableau des critères qui ont conduit à initier la procédure VGE :

Critère(s)	Pièce(s) dangereuse(s)	Déficience(s)
Liaisons au sol	Éléments de suspension	Déformation importante
Sécurité des personnes	Ceintures	Dysfonctionnement (yc. mauvaise fixation)
Sécurité des personnes	Coussins gonflables	Dysfonctionnement (yc. mauvaise fixation)
Sécurité des personnes	Boitiers de commande	Dysfonctionnement (yc. mauvaise fixation)